

ÉGYPTE
monde arabe

Égypte/Monde arabe

5 | 1991
Des espaces qualifiés 1

L'édition d'ouvrages traduits du français en Égypte : pour un point de vue biculturel

Richard Jacquemond



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/918>
DOI : 10.4000/ema.918
ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 1991
Pagination : 163-168
ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Richard Jacquemond, « L'édition d'ouvrages traduits du français en Égypte : pour un point de vue biculturel », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Des espaces qualifiés 1, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/918> ; DOI : 10.4000/ema.918

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

L'édition d'ouvrages traduits du français en Égypte : pour un point de vue biculturel

Richard Jacquemond

- 1 En guise d'introduction, quelques mots sur les titres : de cette communication, et du colloque dont elle est tirée¹. Quand, il y a quelques semaines, ma collègue Amal Farid m'a demandé le titre de mon intervention pour l'insérer dans le programme du colloque, je lui ai indiqué : « L'édition d'ouvrages traduits du français en Égypte : un point de vue extérieur ». Puis, tandis que je préparais mon texte, il m'est apparu que mon point de vue, plutôt qu'extérieur (en tant qu'émanant d'un étranger), était plutôt ou aspirait à être bilingue et biculturel, en ceci qu'en tant que traducteur, j'essayais de me situer entre les deux langues/cultures de et vers lesquelles j'opère, et à égale distance de l'une et de l'autre. D'où ce nouveau titre : « L'édition d'ouvrages traduits du français en Égypte : pour un point de vue biculturel ». J'espère montrer dans ce qui suit les implications et conséquences de ce choix.
- 2 Réfléchissant ensuite au titre du colloque – « *Traduction et développement culturel* » –, je me suis interrogé sur la relation entre culture et développement et sur leur rapport avec la traduction, pour constater que l'application au champ culturel du concept de développement, utilisé initialement en référence à l'écart économique qui sépare les pays développés de ceux dits en voie de développement, signifiait qu'il existe un écart culturel entre ces deux groupes de pays au même titre qu'il existe un écart économique. Cet écart apparaît, manifeste, dans les flux de traduction.
- 3 On sait que les échanges Nord-Nord (entre pays développés) constituent les premiers flux d'échanges internationaux – économiques comme culturels. Viennent ensuite les flux Nord-Sud, et enfin les flux Sud-Sud. Il s'ensuit que si, du point de vue des pays développés, les échanges Nord-Sud viennent seulement au second plan, pour le Tiers-monde, ce sont ces échanges qui sont les plus importants. Ce constat général vaut aussi pour les flux de traduction. Ainsi, les œuvres d'auteurs du Tiers-monde traduites et

publiées en France représentent une part très réduite de l'ensemble des traductions, tandis qu'à l'inverse l'écrasante majorité de ce qui se traduit dans le monde arabe est constitué d'ouvrages produits par les pays développés.

- 4 Mais « l'écart culturel » n'est pas seulement un écart quantitatif, mesurable par des critères objectifs (taux d'analphabétisme, pourcentage d'une classe d'âge accédant à l'université, consommation de livres par habitant, etc.). C'est aussi un écart qualitatif. Ici, il faut faire rapidement l'historique de la notion de développement : elle est liée à la conception évolutionniste en vertu de laquelle l'histoire de toutes les collectivités humaines suit un cours unilinéaire, et par conséquent les écarts de développement constatés dans l'espace à un moment donné entre les diverses sociétés sont amenés à disparaître au fur et à mesure que ces sociétés appliqueront les principes et procédures grâce auxquelles les sociétés les plus avancées ont réalisé leur développement. Durant la colonisation, les élites acculturées du Tiers-monde se sont progressivement convaincues de la validité du postulat évolutionniste (soit dans sa version libérale, soit dans sa version marxiste) et, une fois l'indépendance acquise, elles se sont empressées d'appliquer ces principes et procédures dans leurs pays : aux niveaux économique (l'industrialisation), politique (l'État moderne et son cortège d'institutions) et culturel (les idéologies et les sciences occidentales).
- 5 Le cas de l'Égypte nassérienne représente un exemple très clair de ce moment : tous ces principes et procédures ont été appliqués avec des succès certains, mais globalement, il est apparu clairement, après la guerre de 1967, qu'ils avaient été impuissants à réduire les écarts économique, politique et culturel avec le monde développé. Plus précisément, pour revenir au sujet qui nous préoccupe : on a assisté, durant la période nassérienne, à un essor sans précédent de la production de livres traduits – en moyenne, plus de 200 titres par an de 1952 à 1967, contre 30 à 50 dans les années quarante. Ce qui montre que cette période était une période de large ouverture à la culture occidentale (plus de 90 % des titres traduits alors l'étaient du français et de l'anglais). À l'origine de cet âge d'or de la traduction en Égypte se trouve la conjonction de plusieurs éléments : d'abord, une politique culturelle volontariste de l'État (subvention au livre, aide à la traduction : projet *alf kitâb*) : ensuite, le fait que le régime sut mobiliser, pour mener à bien son projet, une élite intellectuelle qui avait gardé de ses années de formation durant la période précédente une proximité, voire une familiarité avec la culture occidentale qui tendront à se raréfier par la suite ; enfin, le fait que cette élite trouva de nouveaux débouchés à sa production dans les couches moyennes et populaires qui, bénéficiant de la nouvelle politique de gratuité de l'enseignement, accédaient pour la première fois à la consommation de biens culturels de type moderne. Et, si la proportion des livres traduits dans l'ensemble de la production éditoriale est un bon critère de l'ouverture aux autres cultures, les années Nasser représentent non pas une période de fermeture culturelle, mais au contraire l'extension, voire le couronnement de l'ouverture à la culture occidentale qui avait caractérisé la période antérieure. À l'appui de cette affirmation, la large diffusion, à cette époque, des traductions arabes de Sartre et de Camus, puis de Beckett et Ionesco, presque concomitante avec la diffusion de ces oeuvres dans les autres grandes cultures mondiales.
- 6 Après 1967, on constate dans les années soixante-dix une baisse à la fois de la production éditoriale globale et du nombre de traductions, puis dans les années quatre-vingts un nouvel essor de la production éditoriale, qui rattrape puis dépasse les chiffres des années soixante, tandis que le nombre de traductions reste très bas : d'après mes estimations,

entre 100 et 200 titres par an, alors que le total des livres enregistrés au dépôt légal approche les 10 000 à la fin des années 1980. Autrement dit, la part des traductions dans l'ensemble de la production éditoriale, de plus de 10 % dans les années 1955-65, est tombée aux alentours de 2 à 3 % dans les années quatre-vingts.

- 7 Quant aux traductions du français plus précisément, nous avons, au Département de traduction et d'interprétation, recensé aussi exhaustivement que possible tous les titres parus en Égypte entre 1952 et 1989² dans un répertoire bibliographique qui comprend près de 700 entrées. Cette recension confirme les tendances générales indiquées ici : les deux tiers des titres recensés ont été publiés entre 1952 et 1967, et le dernier tiers entre 1968 et 1989, à quoi s'ajoute le fait que de nombreuses traductions publiées après 1967 sont en fait de nouvelles éditions de traductions déjà publiées antérieurement.
- 8 Les causes directes de ce dangereux recul sont connues : abandon des politiques volontaristes de l'État, abandon du marché local par les traducteurs égyptiens, qui préfèrent se tourner vers des marchés mieux rémunérés, fermeture du marché arabe aux éditeurs égyptiens, supplantés par leurs confrères libanais. Je pense néanmoins que derrière ces raisons conjoncturelles il y a une tendance plus profonde, qui montre que « l'écart culturel » est peut-être moins quantitatif que qualitatif, et que j'appelle le « recentrage sur soi de la culture égyptienne ».
- 9 Je dis bien « recentrage sur soi », et non « fermeture » ou « isolement », pour indiquer que le phénomène, malgré ses aspects négatifs évidents, comporte une dimension saine, qui ne doit pas nous échapper : il est un des indicateurs que nous sommes entrés, à partir de 1967, dans la phase de la décolonisation culturelle qui suit les décolonisations politique puis économique. La décolonisation culturelle se caractérise, dans un premier temps, par la réaffirmation, la refondation de l'identité culturelle nationale, posée comme condition préalable du contact avec la culture « universelle » dominante. C'est dans ce contexte que la production culturelle occidentale pénétrant les pays arabes est perçue comme « invasion culturelle ».
- 10 Ce diagnostic porté sur la culture égyptienne d'après 1967 ne signifie pas qu'il n'y ait pas de place en Égypte pour les traductions des langues occidentales. Après la refondation de soi vient nécessairement le dialogue avec l'autre, et la priorité que j'accorde à celle-là sur celui-ci est strictement intellectuelle : dans la réalité, ces deux moments doivent autant que possible rester concomitants. Aucune culture ne peut vivre et croître en vase clos, et de ce point de vue, le recul de la traduction en Égypte est bel est bien inquiétant, et personne ne peut s'en satisfaire. Que faire alors ?
- 11 Revenons un instant à la comparaison entre l'économique et le culturel à laquelle j'ai déjà recouru. Dans de nombreux pays du Tiers-monde, et notamment en Égypte, des voix se sont élevées pour critiquer les politiques d'aide au développement décidées par les pays développés et les organisations internationales. Selon ces critiques, l'objectif inavoué des pays riches est d'exporter leurs surplus de production et de créer dans les sociétés sous-développées des modes de production et de consommation qui pérennisent leur domination et leur hégémonie, sans que soient pris en compte les besoins véritables des sociétés du Tiers-monde. On parle souvent à ce propos, en français, de « cathédrales dans le désert », en référence à ces grands projets vendus clés en mains aux pays sous-développés, et qui rouillent avant même d'être exploités. Cela vaut aussi dans le domaine culturel : la culture française contemporaine ne manque pas de cathédrales intellectuelles, constructions sophistiquées qui brillent de mille feux dans les salons et librairies parisiennes, mais qu'il serait impossible d'acclimater au Caire.

- 12 Autrement dit, une politique d'aide à la traduction en Égypte n'est finalement qu'un sorte de politique d'aide au développement, et sa réussite passe en premier lieu par l'étude de la situation culturelle présente de l'Égypte et la détermination de ses besoins, par le dialogue avec ses acteurs et ses consommateurs. Nous ne pouvons décider seuls quels sont les « mille livres » fondamentaux de la culture française contemporaine qu'il faut absolument traduire en arabe ; au contraire, nous devons nous mettre à l'écoute des problématiques culturelles égyptiennes pour établir avec elles une interaction constructive. C'est cela qui définit ce que j'appelle le point de vue biculturel : l'attention égale portée à la valeur du produit culturel et aux conditions de sa réception.
- 13 En application de ce diagnostic, nous avons convenu, avec les éditeurs avec lesquels nous travaillons, d'une série de priorités.
- 14 La première, et la plus évidente, consiste à traduire la production intellectuelle française relative à l'Égypte : égyptologie, orientalisme, études contemporaines. C'est depuis longtemps déjà un champ privilégié de la traduction en Égypte ; cependant, dans le contexte actuel, la logique de ces traductions ne peut plus être une logique d'acculturation : la culture égyptienne a dépassé le stade spéculaire. Il s'agit plutôt de « rendre » au lecteur arabe ce qui lui appartient et, en même temps, de susciter le débat sur l'écriture de l'histoire égyptienne et arabe. Un exemple : la traduction du livre d'André Raymond, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, qui vient de paraître.
- 15 Prolongement naturel de ce choix, il nous a semblé évident, compte tenu de l'enjeu central que constituent le rapport au passé et l'écriture de l'histoire dans les problématiques culturelles égyptiennes actuelles, qu'il fallait traduire des travaux de l'école historique française, et en premier lieu Fernand Braudel, non seulement parce qu'il y a là une des réalisations les plus remarquables des sciences sociales françaises contemporaines, mais plus encore avec l'espoir que ces traductions viennent contribuer aux débats en cours dans le monde arabe : outre les trois tomes de *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, dont la traduction est en cours, nous venons d'engager celle de *Comment on écrit l'histoire*, de Paul Veyne.
- 16 Autre axe de notre projet, les traductions de textes scientifiques en rapport plus ou moins direct avec les questions tiers-mondistes, dans les diverses branches des sciences humaines : à titre d'exemple, la traduction arabe de *La dollarisation*, de Pierre Salama, parue l'an dernier. Et, dans le même sens, des traductions dans des domaines encore pratiquement vierges dans l'édition arabe, malgré leur importance cruciale pour les sociétés en voie de développement : écologie, sciences de la communication...
- 17 Et la littérature, dira-t-on ? D'après ce que nous avons pu en juger, ce secteur de l'édition (littérature arabe et littérature traduite) traverse actuellement une crise grave en Égypte : il n'y a plus de public pour la littérature en Égypte – c'est là un fait caractéristique de l'actuelle configuration culturelle. Si on ajoute à cela que la littérature française a déjà largement été traduite en arabe, et que sa production la plus récente est dans l'ensemble fort éloignée des préoccupations du public arabe, on comprendra que ce secteur ne soit pas une de nos priorités.
- 18 Avant de conclure, quelques mots sur les procédures pratiques de mise en œuvre de cette politique. Le secteur de l'édition égyptien, après la crise grave des années soixante-dix, se caractérise par deux traits essentiels. D'une part, il est convalescent et reste fragile : il a encore besoin des aides publiques (qui en l'occurrence viennent d'États étrangers plutôt que de l'État égyptien). D'autre part, il est encore largement anarchique, aux divers plans

des droits d'auteur, de la production et de la diffusion. Dans ce contexte difficile, nous intervenons à trois moments :

- Les droits d'auteur : bien que l'Égypte ait ratifié (en 1976) la convention internationale de Berne sur la protection du droit d'auteur, la plupart des éditeurs égyptiens continuent de publier des livres traduits sans autorisation de l'auteur original et sans passer de contrat de cession des droits avec son éditeur. Cette « négligence » a ses raisons, économiques notamment, mais est inacceptable pour nous. Nous exigeons donc toujours de l'éditeur égyptien qu'il passe contrat avec l'éditeur français détenteur des droits de l'ouvrage à traduire, et nous substituons à lui pour le paiement de ces droits.
 - La traduction : nous nous substituons aussi à l'éditeur égyptien pour la rémunération du traducteur, qui traite donc exclusivement avec nous. L'inconvénient de ce système est que le traducteur, dans ces conditions, ne peut pas véritablement être traité comme auteur (comme c'est son droit), et notamment prétendre à obtenir un pourcentage sur les ventes. L'avantage est qu'il obtient ainsi une rémunération dont aucun éditeur ne pourrait lui garantir l'équivalent.
 - L'édition : la production et la diffusion reposent en principe exclusivement sur l'éditeur du livre traduit. Il est préférable de ne pas intervenir à ce niveau, dans la mesure où l'investissement financier de l'éditeur est la meilleure garantie qu'il croit dans la justesse du choix qu'il a fait avec nous. Il faut reconnaître néanmoins que des entorses peuvent être faites au principe, notamment pour des livres volumineux impliquant une mise de fonds qui peut être considérable. Dans ce cas, nous couvrons aussi une partie des frais d'impression.
- 19 Cette politique d'aide à l'édition de livres traduits du français en Égypte relève moins, on le voit, des catégories opposées du « rayonnement culturel de la France » et de « l'invasion culturelle occidentale », que de l'aide au développement, et plus précisément de ce que j'appelle le « transfert de technologie intellectuelle », un transfert qui se fonde sur les demandes et les besoins de son récepteur, afin qu'il puisse s'approprier cette technologie de manière critique et créatrice, et non la consommer passivement.

NOTES

1. en arabe au colloque

Traduction et développement culturel organisé par le Conseil supérieur de la Culture, Le Caire, 12-14
 u Département de traduction
 vice culturel de l'Ambassade de
 France en République Arabe d'Égypte.

2. Égypte, 1952-1989),
 es n°1. Le Caire, 1990

INDEX

Mots-clés : littérature, traduction

AUTEUR

RICHARD JACQUEMOND